

L'atelier « BSR » du SIPFPro de l'EDEFS35

Un espace éducatif pour gagner en autonomie de déplacement en sécurité. Objectifs ?

- conforter et augmenter ses connaissances du **code de la route**.
- s'initier à la **conduite de cyclomoteurs**.
- Préparer le **passage du permis AM (ex-BSR)**.



Qui est concerné ?

L'ensemble des jeunes du SIPFPro. Chacun peut en faire la demande. En fonction de son projet, et des places disponibles, le jeune demandeur est accueilli sur quelques mois ou sur l'année, une fois par semaine.

Certains jeunes y voient un moyen de se détendre, de gagner en confiance en soi, de partager une expérience collective de leur âge dans un cadre sécurisé. D'autres sont surtout intéressés par l'entraînement préalable avant d'envisager le passage du permis AM en auto-école, en y voyant le moyen d'être plus autonome pour sortir de chez soi, que ce soit pour ses relations sociales ou bien pour des déplacements liés aux stages et au travail. En ce sens, certains se projettent aussi sur le passage du permis B.

Comment se déroulent les séances ?

Les jeunes, au nombre maximum de 6, se réunissent autour de l'éducateur, qui leur annonce le programme de la séance :

- Selon ce qui a déjà été vu, les séances se diviseront entre **temps de révision/apprentissage des règles de circulation** (tant comme piéton, cycliste, que cyclomotoriste), et **temps d'apprentissage de la conduite** sur scooter. Parfois, en fonction de la météo, le temps de conduite sera

- reporté et pourra prendre l'espace d'une séance complète la fois suivante.
- À la fin de chaque séance, un temps d'échange est aménagé pour que chacun s'exprime sur ce qu'il a appris et doit encore acquérir.

Le matériel :

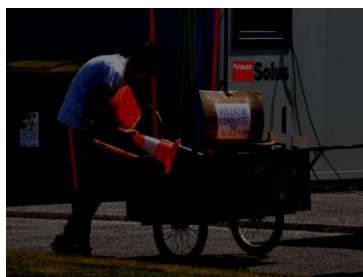
L'apprentissage des règles du code de la route se fait en priorité sur des supports vidéo, type ASSR2 (attestation que les jeunes ont souvent passée en classe précédemment), ou prévention routière.



Mais nous utilisons

aussi des supports papier pour reconnaître les principales panneaux, les principales règles de circulation, les dangers et les conduites à tenir, ou encore faire des tests, et garder un visuel accessible. Des jeux de plateau aident aussi à mémoriser toutes ces informations, on apprend aussi en s'amusant.

L'apprentissage de la conduite d'un cyclomoteur de moins de 50 cm³ passe par une connaissance des différentes parties du scooter (nous disposons actuellement de 3 scooters), et de son entretien. *L'équipement obligatoire* (casques et gants aux normes) est fourni à chacun. Ils doivent de plus porter



des vêtements à manches longues quand ils conduisent, des pantalons, et des chaussures fermées. A l'aide de *plots et de panneaux*, les apprentis conducteurs apprennent progressivement, au sein de l'établissement, à maîtriser leur engin.

Les jeunes se préparent ainsi aux épreuves telles qu'ils pourront les trouver en auto-école s'ils souhaitent et peuvent passer leur permis AM, actuellement au minimum de 170€. Cela constitue encore un obstacle pour certains jeunes et leur famille, et nous travaillons à trouver une solution.

